

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

heures	minutes du matin	Poste.
3	09	Poste.
6	45	(pour Angers seulement) Omn.
9	02	Omnibus.
1	33	soir, Omnibus.
—	—	soir, Express.
7	22	Omnibus.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

heures	minutes du matin	Mixte.
8	20	Omnibus.
—	—	Express.
12	38	Omnibus.
4	44	soir, Omnibus.
10	30	soir, Poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, Libraires.

## Chronique Politique.

## DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Bordeaux, 18 février, 2 h. 30.

## Intérieur à préfets et sous-préfets.

La séance d'Assemblée s'est ouverte par allocation du président Grévy. Il promet consacrer tout ce qu'il a de force, d'impartialité et de dévouement.

A la suite, admission des dix derniers représentants de Paris, des trois derniers représentants de Loir-et-Cher. Nomination de M. Prince-Teau, troisième questeur, et de MM. Castellane et de Meaux, cinquième et sixième secrétaires.

M. Keller dépose une proposition dans laquelle les représentants d'Alsace et de Lorraine protestent d'avance contre toute décision qui les séparerait de la patrie commune. La paix, dit-il, nous la voulons comme vous; mais la véritable paix est fondée sur la justice, et ce serait ici la plus cruelle des iniquités. Il demande l'urgence pour la proposition. Elle est votée.

M. Thiers dit que des hommes sérieux doivent savoir s'ils entendent donner à leurs négociateurs, quels qu'ils soient, un mandat impératif, ou s'ils veulent leur laisser la liberté de négocier. Il faut prendre son parti immédiatement et ne pas se cacher derrière un délai de vingt-quatre heures.

La Chambre se retire en ses bureaux : rapport de M. Beulé, proposant la résolution suivante :

L'Assemblée nationale accueillant avec la plus vive sympathie la déclaration de M. Keller et de ses collègues, s'en remet à la sagesse et au patriotisme des négociateurs. Cette proposition accueillie à une très-grande majorité.

Rapport de M. Victor Lefranc sur la proposition relative à la constitution du pouvoir exécutif conclut ainsi :

L'Assemblée nationale dépositaire de l'autorité souveraine, considérant qu'il importe en attendant qu'il soit statué sur les institutions de la France, de pourvoir immédiatement aux nécessités du gouvernement et à la conduite des négociations décrète :

M. Thiers est nommé chef du pouvoir exécutif de la République française sous l'autorité de l'Assemblée nationale, avec le concours des ministres qu'il aura choisis et qu'il présidera.

M. Louis Blanc proteste contre les dispositions d'esprit que semblerait indiquer le rapport; que la République n'est admissible qu'à titre provisoire. Selon lui, la République est la forme nécessaire de la souveraineté nationale. La proposition de commission admise à presque unanimité.

Demain continuation de vérification de pouvoirs. Communication du Gouvernement, s'il y a lieu.

Nous lisons dans le *Phare de la Loire*, sous la signature de M. Th. de Pompery :

C'est à l'histoire à constater les fautes commises et les fatalités qui ont rendu cette guerre si funeste à la France. Nous sommes dans une situation trop grave pour nous livrer actuellement à d'inutiles récriminations; mais nous pouvons tirer de nos malheurs de sages enseignements: Paris, ville gigantesque et siège du gouvernement, absorbe toute la vitalité de la nation et neutralise

les forces et l'action de la province. C'est toujours Paris qui décide du sort de la France; c'est Paris qui fait les révolutions, qui rend possible ou favorise le 18 Brumaire et le 2 Décembre; les coups d'Etat du Césarisme ou les coups de force démagogiques dirigés par les Flourens et les Félix Pyat. En ce moment la reddition de Paris décide encore de nos destinées et place la France sous l'impitoyable merci de la Prusse.

Profiterons-nous de cette dure leçon; comprendrons-nous qu'il faut rendre la France à elle-même en y créant la vie locale et l'indépendance de la province? Laissons Paris s'administrer à son gré; mais qu'il cesse de disposer des destinées du pays; qu'il continue à être le rendez-vous des illustrations, de la science, de la littérature et des arts, le centre des plaisirs et du luxe; mais que le gouvernement en sorte, qu'il établisse sa résidence dans une de nos modestes cités du centre, pour échapper à toutes les pressions, et se placer dans les conditions d'indépendance et de stabilité nécessaires pour fonder la république. Ce n'est pas New-York, c'est Washington qui est le siège du gouvernement américain.

Paris, 11 février.

L'Agence Havas, moins exagérée dans ses opinions, à Paris, que sa sœur, à Bordeaux, explique par des considérations, malheureusement fort justes, les résultats des élections à Paris.

A défaut de résultats définitifs, dit la correspondance du 11, nous avons des résultats partiels qui suffisent dès maintenant à déterminer le caractère dominant des élections parisiennes. Les violents sont, à quelques exceptions près, les élus. Candidats libéraux conservateurs, candidats libéraux républicains et leurs partisans ont été battus, et hormis les amiraux, les vainqueurs portent tous les mêmes couleurs.

Si les chefs du parti libéral avaient réfléchi qu'on ne dépouille pas le vieil homme en un jour, et songé que Paris avait supporté quatre mois durant un gouvernement girondin, serait par cela même montagnard aux élections, ils eussent mis dans toute leur conduite un esprit moins exclusif. On n'a pas pris garde aux forces et à la discipline de son adversaire et on est allé à la bataille électorale sans ordre et sans accord.

C'est à l'imprévoyance du gouvernement déchu dans la guerre actuelle que l'on doit comparer la légèreté dont le parti conservateur a fait preuve en cette occurrence. Le manque d'entente entre les diverses fractions du parti conservateur libéral est cependant insuffisant à expliquer le succès des violents, et l'abstention d'un trop grand nombre de nos concitoyens y a également sa part. Un tiers des électeurs inscrits, dit-on, se serait abstenu de voter.

Un défaut d'entente entre les diverses fractions du parti libéral et une trop grande abstention, voilà les deux causes principales de la victoire remportée aux élections par le parti extrême.

Le nombre des députés augmente de jour en jour et presque d'heure en heure; il ne reste plus que quelques places vides aux derniers bancs de la salle, et bientôt l'enceinte se trouvera trop étroite pour recevoir tous les députés. — On s'assoit au

pourtour, aux fauteuils de balcon, sur la balustrade, où l'on peut.

Plusieurs généraux et officiers supérieurs siègent en uniforme, mais ni d'Aurelles de Paladine, ni Faidherbe, ni Chanzy, ni Martin des Pallières ne se trouvent dans l'enceinte.

On y remarque un zouave pontifical en costume, M. Cazenove de Pradine, élu dans le département de Lot-et-Garonne, et le brave commandant des éclaireurs du Mont-Valérien, M. Emmanuel de la Rochethulon, élu dans la Vienne.

On continue l'aride mais indispensable vérification des pouvoirs. C'est un défilé monotone de dossiers et de votes, à peine agrémenté çà et là de quelque petit incident.

Le nom de M. Giroton-Pouzol se présente; on s'apprête à l'accueillir avec sympathie. — Mais il était préfet! s'écrie M. Wilson: — La révélation produit l'effet d'une douche d'eau glacée. — Ajourné! dit-on avec froideur.

Un membre inconnu se lève. — Je voudrais savoir demande-t-il, si MM. Lamorte et Chevandier, élus dans la Drôme, n'exerçaient pas les fonctions de sous-préfet dans le département?

— Aie! dit-on dans les tribunes; trop curieux, le membre inconnu!

On regarde, on écoute: un jeune homme se lève; c'est M. Lamorte. — « C'est vrai, déclare-t-il avec embarras, j'étais sous-préfet. »

Patatra! encore dans un trou!

Décidément l'Assemblée se montre féroce pour les proconsuls et petits proconsuls de la République!

— Les meetings continuent en Angleterre dans le but d'envoyer des vivres à la population malheureuse de Paris. — Un meeting particulier des classes ouvrières vient d'être tenu pour cette objet à Exeter-Hall; le comte de Paris y assistait.

— Les journaux de Pau signalent le passage à la gare de cette ville, de la nouvelle reine d'Espagne, se rendant à Irun, où Amédée I<sup>er</sup> était venu la recevoir.

CATHELINEAU

## Aux électeurs des Bouches-du-Rhône.

Soldat, je ne puis me séparer de mes compagnons d'armes dans un moment si critique.

Français, j'aime la France et veux la conserver toute entière. Vendéen, habitant des Mauges, j'appartiens à cette race que César appelait en la maudissant: *mala gens*; il avait tout soumis, mon pays seul lui résistait.

Pour conserver sa foi, la Vendée se leva un jour presque seule et bien faible, ses enfants furent décimés, mais elle triompha.

Je ne pourrais donc, entouré de pareils souvenirs traiter avec un envahisseur; petit-fils du saint de l'Anjou, je ne veux pas que des hérétiques puissent opprimer un seul Français catholique.

Veillez donc accepter mes sincères remerciements de l'honneur que vous m'avez fait de me choisir pour vous représenter, quoique vaincu cette fois, si vous êtes appelés dans quelques jours à un nouveau combat électoral, serrez vos rangs,

ne vous découragez pas, et choisissez un homme plus libre que moi, qui puisse envisager avec plus de liberté d'esprit la triste position où se trouve notre chère patrie.

Poitiers, 16 février 1871.

Pour les articles non signés: P. GODET.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

M<sup>re</sup> l'Evêque d'Angers, à l'occasion du carême, vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse un mandement dans lequel il expose les causes morales de nos désastres.

Nous empruntons à ces pages remarquables les extraits suivants :

.....  
Ce n'est pas d'aujourd'hui, N. T.-C. F., que des observateurs attentifs ont jeté un regard triste et inquiet sur l'état moral de la France. Sous les dehors d'une civilisation élégante et raffinée, ils signalaient avec effroi des germes de mort et de dissolution. Sans méconnaître ce qu'il restait de croyances et de vertus dans la partie saine de la nation, ils suivaient de l'œil cette marée montante du vice et de l'impunité qui allaient reculant de jour en jour leurs bornes. Un abaissement général des caractères, le culte des intérêts se substituant au respect des principes, une perversion lente mais continue du sens moral, la fièvre du gain sans cesse surexcitée par l'exemple et par le succès de spéculations scandaleuses, l'habitude de ne plus demander la fortune au travail persévérant et honnête, mais à d'heureux hasards, l'absence de tout ressort dans beaucoup d'âmes énervées et amollies par l'abus des plaisirs, une légèreté d'esprit et de conduite devant laquelle disparaissaient le sérieux de la vie humaine, ramenée désormais à ces deux mots: amasser et jouir, voilà les symptômes de décadence que trahissait sur bien des points l'aspect du pays. Pour qui voulait descendre dans l'intérieur des familles, il n'était pas difficile de s'apercevoir que le respect et l'obéissance avaient fait place à des goûts prématurés d'émancipation, en même temps que d'impudentes faiblesses, jointes à de molles complaisances, relâchaient les liens de la première et de la plus fondamentale des hiérarchies humaines. Comment s'étonner dès lors que l'esprit d'indiscipline en fût venu à gagner tous les degrés de l'échelle sociale? Personne ne voulant plus obéir, il devait arriver un moment où nul ne saurait plus commander. D'autres signes avant-coureurs d'une catastrophe peu éloignée n'excitaient pas moins les alarmes d'esprits prévoyants: l'abandon ou le mépris des professions les plus favorables au maintien de mœurs simples et austères; l'émigration des campagnes affluant vers les grands centres pour y chercher trop souvent, avec une existence déclassée, des plaisirs faciles; l'esprit de famille et la moralité publique profondément troublés par l'oubli de la grande loi du repos traditionnel; et pour résumer ces faits dans le plus frappant de tous, l'accroissement de la population subissant un temps d'arrêt, comme si les

sources mêmes de la vie avaient été atteintes par le désordre des mœurs, c'étaient là, aux yeux d'hommes clairvoyants, autant d'indices révélateurs qui faisaient présager pour l'avenir des larmes et des ruines.

Qui pourrait le nier, N. T.-C. F. ? Dans les cent dernières années de notre histoire, il s'est rencontré toute une classe de prétendus philosophes, d'écrivains et de littérateurs qui semblaient avoir pris à tâche de saper les fondements de l'ordre religieux et moral. Rien n'a trouvé grâce devant eux, ni les vérités les plus hautes de la foi, ni les principes les plus élémentaires de la raison. Tout y a passé, l'idée du vrai comme la notion du bien, le sentiment du devoir non moins que le respect des croyances. D'erreur en erreur, de négation en négation, ils en étaient venus dans ces derniers temps jusqu'à ébranler les assises même de la conscience. Dieu, ils le blasphèment; le Christ, ils l'outragent; l'Église, ils la maudissent; l'homme, ils le dégradent; la vertu, ils la tournent en ridicule, tandis qu'ils exaltent et glorifient le vice. Il serait aussi dangereux de ne pas le voir qu'inutile de le taire: une certaine presse, aidée du roman et du théâtre, s'était appliquée à faire le siège en règle de la conscience publique, la harcelant sans cesse, et ne lui laissant ni trêve ni répit, pour la pousser à bout et la forcer dans ses derniers retranchements. Elle appelait bien ce qui était mal; elle flattait l'instinct aux dépens de la raison; elle étouffait l'esprit sous l'étreinte des sens; elle faisait le vide dans les âmes. Au dogme, on cherchait à enlever ses bases; à la morale, sa sanction; à la volonté, sa règle et son frein. Ramassé dans des livres d'apparence sérieuse, ou distillé goutte à goutte par des feuilles légères, le venin corrupteur s'est infiltré dans les veines de la nation, où il a porté le ravage et l'épuisement. Là où n'atteignait pas la presse, les discours et le mauvais exemple faisaient leur œuvre. Car ni l'âge ni la faiblesse n'ont été épargnés dans ce travail de sape et de démolition, qui allait des villes aux campagnes, de l'académie à l'école, de l'atelier à la ferme, minant l'un après l'autre tous les remparts de la société, comme si l'on avait juré de ne rien laisser debout dans cet assaut général des croyances et des mœurs.

Toute cette chaîne d'erreurs qui commence par la révolte contre l'Église et finit à la négation de Dieu s'est déroulée devant nous avec une effrayante rapidité. Faut-il s'étonner qu'après de telles secousses, l'édifice social ait été ébranlé jusque dans ses fondements? Oubliant que la Religion est le premier élément de la vie nationale, les sophistes ont voulu bannir Dieu du gouvernement des choses humaines; et dix révolutions, se succédant coup sur coup, sont venues leur prouver que le pouvoir est sans force si la majesté de Dieu ne le couvre, et la liberté sans garantie si la loi divine ne la protège. En l'absence de cette autorité tutélaire, il n'y a pas de pacte social qui puisse tenir contre les passions d'en bas et les convoitises d'en haut. Car ni les peuples ne savent obéir quand ils ne voient pas le reflet de Dieu au front de ceux qui gouvernent, ni les souverains ne savent commander, quand ils ne se sentent pas un droit supérieur aux conventions humaines.

Faut-il donc désespérer pour l'avenir devant les calamités de l'heure présente? A Dieu ne plaise, N. T.-C. F. Les États païens disparaissaient sans espoir de retour, parce qu'ils ne portaient pas en eux-mêmes le principe de leur résurrection. Mais il n'en est pas de même des nations chrétiennes qui ont reçu, avec la foi et la grâce du baptême, le don d'une inépuisable vigueur. Leur tempérament peut toujours se refaire, et « leur jeunesse se renouveler comme celle de l'aigle » *Quem enim diligit Dominus castigat*:

« Le Seigneur éprouve ceux qu'il aime: » la maxime de l'Apôtre s'applique aux peuples non moins qu'aux individus. Ce sera le devoir de notre ministère de vous rappeler dans le cours de nos instructions pastorales les moyens les plus propres à opérer cette restauration morale et religieuse, à laquelle chacun doit travailler suivant ses forces, comme elle est d'ailleurs dans les vœux de tous. Mais nous pouvons dès maintenant les résumer en ces mots: rompre à jamais avec les

détestables doctrines qui ont failli à différentes reprises amener la France à deux doigts de sa ruine, et se rattacher résolument aux principes et aux traditions chrétiennes qui ont fait sa grandeur dans le passé. Oui, dociles aux avertissements de la Providence, placez au sommet de la société, sous quelque forme que ce soit, un pouvoir qui soit désormais à l'abri de tout conteste et qui puisse mettre fin à des agitations où les forces du pays s'épuisent sans profit comme sans gloire. Ramenez dans l'intérieur de vos familles, avec l'esprit d'une éducation foncièrement chrétienne, l'autorité et le respect, la vigilance et le bon exemple, tout ce qui sert à maintenir au foyer domestique l'intégrité des mœurs. Ramenez en vous-mêmes et dans la conduite de votre vie la crainte de Dieu et l'observation de sa loi, la pratique de l'Évangile, la soumission aux préceptes de l'Église, la fidélité à tous les devoirs de l'homme et du chrétien.

La famille en est troublée comme l'Etat; les institutions s'en ressentent non moins que les hommes. Vous vous plaignez de ne plus retrouver dans vos enfants la soumission et le respect auxquels vous avez droit. Mais comment n'en serait-il pas ainsi, sous l'influence de ces détestables doctrines qui saisissent l'adolescent à quinze ou à dix huit ans pour tuer dans son âme la foi et la vertu? Est-ce que les sophistes n'ont pas rêvé des plans d'éducation où la religion n'entrerait pour rien, la religion, c'est-à-dire le tout de l'homme? Si la jeunesse désapprend à servir Dieu et à pratiquer sa loi, là même où ces graves obligations devraient lui être inculquées pour toute la vie, avec quelles idées et quels sentiments retournerait-elle au sein de la famille? En révolte contre Dieu, à l'âge où l'on se forme au respect, saura-t-elle mieux obéir aux hommes? Impatiente de tout frein religieux, ne verra-t-elle pas dans l'autorité paternelle un jong aussi intolérable que celui dont elle vient de s'affranchir? Et que sera-ce, si cette autorité se désarme elle-même, en s'ôtant le droit de prescrire ce qu'elle ne sait plus observer? Ah! qui nous rendra, N. T.-C. F., ces familles chrétiennes, jadis l'honneur et la force du pays, ces familles aux mœurs simples et aux habitudes sévères, où la religion parlait en souveraine; où la prière commune resserrait le lien des âmes; où l'exemple des parents devenait l'enseignement des fils; où l'on savait obéir, parce qu'on savait respecter; où il se formait à la longue un fonds traditionnel de croyances et de vertus dans lequel chacun venait puiser, à son heure et à son tour, avec l'héritage de l'expérience, la fidélité au devoir, l'amour de Dieu, de la famille et de la patrie?

Car ces grands sentiments sont inséparables dans l'âme humaine: la vie de famille disparaît avec les traditions religieuses, et c'est la foi qui inspire l'esprit de sacrifice sans lequel il n'y a pas et il ne saurait y avoir de vrai patriotisme. Dites et répétez à une nation par mille voix et durant un siècle entier que tout finit avec la mort, que le plaisir est le but suprême de la vie, que le devoir se réduit à la satisfaction de l'instinct, et voyez si, à l'heure des grandes crises, vous retrouverez en elle l'énergie et le dévouement sur lesquels vous comptiez. L'incrédulité engendre l'égoïsme, et la chose publique n'est rien pour qui n'a souci que de ses intérêts propres. Bannissez des camps la foi vivante et pratique, éloignez les armées du service de Dieu, et voyez si, au moment de l'épreuve, vous saurez y maintenir ce que Tertullien appelait si bien « la religion de seconde majesté, » ce respect de la hiérarchie et cet esprit de discipline qui, plus encore que la bravoure personnelle, préparent et assurent le succès. Non, non, il est des conséquences auxquelles on n'échappe point. Quand l'ordre établi de Dieu ne règne plus dans les âmes, tout se désorganise également dans les institutions, tout se désagrège et se dissout; car la religion est le ciment divin qui lie ensemble et fait tenir debout les murs de la cité. Les troubles de l'esprit appellent les défaillances de la volonté; et il n'y a plus de place pour la foi en la patrie dans des âmes qui en sont venues jusqu'à douter de Dieu et d'elles-mêmes. Celui-là ne craint pas la mort, pour qui la mort n'est que le commencement d'une vie nouvelle; lui ravir le sentiment de son immortalité, c'est éteindre dans son cœur la flamme du dévouement. Celui-là est incapable de faiblesses, qui derrière le drapeau, emblème de l'honneur,

sait voir encore et saluer la croix, symbole du sacrifice. Ainsi et ainsi seulement se font les courages invincibles. Une poignée de Machabées eut raison de toutes les multitudes armées que l'on envoyait contre elle, parce qu'à l'idée de patrie se rattachait pour elle, outre un sol à garder et un foyer à défendre, la foi des ancêtres, le nom de Jéhovah, le temple, l'autel, tout ce qui fait la vie morale d'un peuple, sa grandeur dans l'histoire et son mérite devant Dieu.

Nous voudrions pouvoir le dissimuler, N. T.-C. F., mais à défaut de notre voix, les faits parleraient plus haut que tous les discours. Le mal a fait en France des progrès effrayants, et il suffit d'ouvrir les yeux pour en mesurer l'étendue. L'oubli des vérités et des préceptes évangéliques a porté le trouble dans tous les rangs de la société. Ici, nous assistons à des luttes insensées entre ouvriers et patrons, comme si le capital et le travail, ces deux forces corrélatives, pouvaient se passer l'une de l'autre, au lieu d'être obligées, par la nature même des choses, à s'associer dans une harmonie féconde. Là, nous voyons les enfants d'une même patrie se poursuivre de leurs haines réciproques, sans faire trêve à leurs divisions, même devant l'ennemi commun. Tantôt, c'est le pauvre qu'on excite contre le riche; tantôt, c'est l'ouvrier des villes qu'on oppose à l'habitant des campagnes, pour semer la discorde entre deux classes de travailleurs également dignes de sympathie et d'honneur. Effets lamentables de ces théories perverses qui, ne voulant souffrir aucune supériorité, pas même celle de Dieu, flattent l'orgueil des uns, soufflent au cœur des autres la convoitise et l'envie, et, sous prétexte de refaire le plan de la Providence, en abaissant au même niveau toutes les conditions sociales, arriveraient à établir sur les ruines du monde moral, le règne de l'absolue misère et de l'universelle pauvreté.

Hier matin un violent incendie, s'est déclaré à la Chapelle-sous-Doué, dans une vaste grange où casernaient des troupes de passage.

Cet incendie serait dû à l'imprudence d'un soldat complètement ivre qui aurait allumé sa pipe au milieu de la paille qui servait de literie. Le malheureux, dit-on, a été victime de son imprudence, il serait mort dans cet incendie, ses camarades n'auraient eu que le temps de se sauver.

Les pertes sont assez élevées, tant en objets d'équipement militaire qu'en bâtiments.

#### AVIS.

A Montrichard et Chisseaux on a tiré sur des soldats allemands. Un soldat a été tué, plusieurs ont été blessés. A Loches, on a essayé de résister de vive force aux troupes allemandes.

Les communes sus-mentionnées ont été frappées en conséquence d'une contribution.

Le commandant militaire a décrété que, si pareil fait se répétait, la commune sera tenue de livrer le coupable pour être jugé par une cour martiale, et que si le coupable n'est pas livré, pour chaque coup de fusil tiré ou par chaque attaque faite avec une autre arme, on brûlera une maison ou ferme, d'abord celle d'où l'attaque a été faite, ensuite les maisons ou fermes appartenant aux maires et aux plus riches habitants.

J'invite les habitants, dans leur propre intérêt de prendre soin que ces actes de violence ne se répètent, car la peine sera plus grave chaque fois.

Le Préfet, Comte KÖNIGSMARCK.  
Pour chronique locale: P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Bordeaux, 18 février 9 h. soir.

Séance de l'Assemblée Nationale.

Incident sur le procès verbal relatif au vote de la Constitution du pouvoir exécutif.

M. Floquet fait observer que plusieurs membres se sont abstenus de prendre part au vote.

M. Claude, député de la Meurthe, arrivé ce matin, n'a pu joindre son nom à ceux des signataires de la résolution Keller; il s'y associe.

M. Baze dépose une pétition signée par les cours d'Agen, d'Angers et le tribunal de Laval déférant à l'Assemblée le décret de Bordeaux contre les magistrats.

Lecture d'une lettre du chef du pouvoir exécutif de la République française, annonçant compo-

sition du ministère pour demain, est signée: le président, chef du pouvoir exécutif, etc.

Un membre fait observer que l'Assemblée a nommé un chef du pouvoir exécutif et non un président.

Le président répond à titre conféré à M. Thiers, chef du pouvoir exécutif de la République française, président du conseil.

Continuation de la vérification des pouvoirs. Démission de MM. Buffet, Aubry, Ferry, représentants des Vosges. Démission des autres représentants du département ajournés faute de renseignements suffisants.

M. Rochefort signale comme offense à la dignité de l'Assemblée et à la garde nationale de Bordeaux, déploiement exagéré de troupes autour de l'Assemblée. Il ne pense pas que ce soit pour réprimer un complot monarchique.

Réponse par MM. Benoit d'Azy et Félix Voisin. Réplique de MM. H. Brisson et Langlois. Echange d'interruptions.

Bordeaux, 19 février.

Dans la séance d'aujourd'hui lecture a été faite d'une lettre du général Faidherbe, déclarant donner sa démission de député. Dépôt de 2 pétitions d'Alsaciens et de Lorrains de Bordeaux et de Paris, qui protestent contre tout démembrement de la France.

M. Germain dépose proposition tendant à ouverture au ministre des finances d'un crédit de 100 millions pour couvrir les frais de la guerre.

M. Thiers, chef du pouvoir exécutif, prononce un discours: il remercie l'Assemblée du grand témoignage de confiance qu'elle lui a donné. Il déclare qu'il met son dévouement au service du pays qui doit être d'autant plus obéi, servi et aimé qu'il est plus malheureux; il fait connaître la composition du cabinet dont il se réserve la direction: MM. Dufaure, justice; Jules Favre, affaires étrangères; Ernest Picard, intérieur; Jules Simon, instruction publique; de Larcy, travaux publics; Lambrecht, commerce; général Le Flô, guerre; amiral Ponthouau, marine; le ministère des finances est réservé à un représentant non encore arrivé de Bordeaux.

M. Thiers ajoute qu'actuellement il n'y a qu'une seule politique possible, faire cesser au plus tôt l'occupation étrangère au moyen d'une paix courageusement débattue et qui ne sera acceptée que si elle est honorable. Ensuite, le pays dira comment il veut vivre; jusque-là, il faut chercher à obtenir, par la concorde et la sagesse, l'estime et le concours de l'Europe.

M. Barthélemy Saint-Hilaire émet la proposition tendant à ce que l'Assemblée forme huit commissions chargées de l'éclairer sur l'état des forces militaires de la marine, des finances, des chemins de fer, des routes, des communications postales et télégraphiques; sur l'état des départements envahis, du commerce général de la France, de l'administration intérieure. L'urgence est déclarée.

M. J. Favre, ministre des affaires étrangères dépose une proposition tendant à nomination par l'Assemblée d'une commission de 15 membres, laquelle assistera aux négociations qui vont s'ouvrir, donnera son avis et fera son rapport à l'Assemblée. L'urgence est déclarée et l'Assemblée statue immédiatement. Les commissaires sont: Benoit d'Azy, Tessereau de Bord, de Mérode, Deseilligny, Victor Lefranc, Laurenceau, Lesprut, Saint-Marc Girardin, Barthélemy Saint-Hilaire, général d'Aurelles, La Roncière le Noury, Pouyer-Quertier, Vilet, Batie et amiral Saisset.

M. Thiers a invité l'Assemblée à suspendre ses séances pendant les négociations, afin qu'elles ne soient pas entravées par des propositions qui pourraient avoir une influence fâcheuse.

E. PICARD.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

## VOITURE DE TOURS A SAUMUR PAR BOURGUEIL.

Départ de Tours tous les jours, à minuit. Bureau: quai de l'Hôtel-de-Ville. Entreprise VOLLET.

Départ de Saumur tous les jours, à 2 heures du soir. Bureau: hôtel de la Boule-d'Or. Entreprise RENAUME.

Correspondance à Saumur pour Nantes.

Saumur, imprimerie de P. GODET.